

LIVRE 2

Luc 3,23-28. Généalogie du Christ.

«Et Jésus débutait à l'âge d'environ trente ans : on le croyait fils de Joseph.»

Nous allons parler des généalogies.

Entre elles nous voyons quelques divergences, de l'évangile selon Matthieu à celui-ci dont nous avons entrepris l'interprétation. Comme il n'est pas croyable que des hommes saints aient pu se contredire, surtout à propos des actions du Seigneur Sauveur, montrons avec tout le soin possible que leurs dires ne sont pas en désaccord.

Et tout d'abord nul ne doit s'émouvoir de ce qu'il est écrit : «On le croyait fils de Joseph.» C'est bien cela : on le croyait tel. En effet par nature Il ne l'était pas; mais on le croyait tel, parce que Marie l'avait engendré, qui avait Joseph pour mari et pour époux. De même vous trouvez : «N'est-ce pas le fils de Joseph l'artisan» (Mt 13,55) ? Nous avons dit plus haut pourquoi c'est par une vierge, nous avons dit aussi pourquoi c'est par une épousée et pourquoi c'est au temps du recensement que voulut naître le Seigneur Sauveur : il ne semble pas hors de propos d'expliquer pourquoi Il a eu pour père un artisan. Par cette figure, en effet, Il montre qu'Il a pour Père l'Artisan de toutes choses, qui a créé le monde, ainsi qu'il est écrit : «Au commencement Dieu fit le ciel et la terre» (Gen 1,1). Car, si l'humain n'est pas comparable au divin, le symbole est cependant parfait, puisque le Père du Christ opère par le feu et l'Esprit (Mt 3,11), et, comme un bon artisan de l'âme, rabote nos vices, a tôt fait de porter la hache sur les arbres stériles, sait tailler ce qui est chétif, conserver les cimes élancées, amollir au feu de l'Esprit la raideur des âmes et façonner pour des usages variés tout le genre humain par les diverses sortes de ministères.

Mais pourquoi écrire la généalogie de Joseph plutôt que celle de Marie, puisque Marie a engendré le Christ de l'Esprit saint et que Joseph apparaît étranger à la génération du Seigneur ? Nous pourrions hésiter si nous n'avions pour nous instruire la coutume des Écritures, qui est de toujours s'enquérir de la généalogie de l'homme. C'est ainsi que vous lisez : Pharés fut le fils de Juda, chef de la tribu. «Il engendra Esrom, et Esrom engendra Aram, et Aram engendra Aminadab, et Aminadab engendra Naasson, et Naasson engendra Salmon, et Salmon engendra Booz, et Booz engendra Obed, et Obed engendra Jessé, et Jessé engendra David» (Mt 1,3-6). C'est l'homme de qui la personne intéresse; c'est lui aussi qui au sénat et dans les autres conseils des cités soutient la dignité de la famille. Qu'il serait peu séant, par contre, de laisser de côté l'origine de l'homme pour rechercher l'origine de la femme, et de faire apparaître sans père Celui qui devait être annoncé aux peuples du monde entier !

Mais montrons qu'en d'autres endroits encore il y a variété dans l'ordre suivi pour les généalogies, de façon qu'ici également les évangélistes n'apparaissent pas en désaccord, ayant suivi un ordre ancien. Vous trouvez en effet : «Il y eut un homme d'Arath, nommé Elcana, fils d'Hieremiel, fils d'Heli, fils d'Ozi» (I Sam 1,1). Vous le voyez : c'est des pères aux fils comme des fils aux pères que l'usage ancien dispose la trame d'une généalogie; vous voyez que partout on suit une famille par la généalogie des hommes. Ne vous étonnez pas si Matthieu a parcouru d'Abraham jusqu'à Joseph, Luc de Joseph jusqu'à Adam et jusqu'à Dieu la série généalogique. Ne vous étonnez pas si c'est l'origine de Joseph qui est consignée : car Celui qui naissait selon la chair devait suivre les usages de la chair et, venant au monde, être recensé suivant la coutume du monde; d'autant plus que dans l'ascendance de Joseph se retrouve aussi celle de Marie : car Joseph, étant un homme juste, a certainement pris son épouse dans sa tribu et dans sa parenté. Ce juste n'a pu aller contre la prescription de la Loi; or, vous y trouvez que «les enfants d'Israël s'attacheront chacun à l'héritage de la tribu de ses pères et ne passeront pas d'une tribu à l'autre» (Nom 1,4), et que «toute fille possédant héritage dans les tribus des enfants d'Israël prendra pour époux quelqu'un de la famille et de la tribu de son père» (Nom 36,6-8). Aussi bien, au moment du recensement, Joseph, de la maison et du pays de David, monta se faire inscrire avec Marie son épouse (Lc 2,4) : puisqu'elle fait sa déclaration comme étant de la même maison et du même pays, elle affirme à coup sûr être de la même tribu et du même pays. De même Elisabeth est présentée comme parente de Marie : d'abord parce que tous les Juifs sont parents,

comme l'Apôtre l'a enseigné par ces paroles : «Je souhaitais être anathème, moi, pour mes frères et parents selon la chair, qui sont les Israélites» (Rom 9,3-4); elles étaient parentes, parce que toutes deux Israélites; parentes aussi, parce que toutes deux étaient de la tribu de Juda. Vous avez appris que Marie était de la tribu de Juda, apprenez-le aussi pour Elisabeth; car «en ces jours Marie se leva et s'en alla rapidement vers les montagnes, dans une cité de Juda – est-il dit – et elle entra dans la demeure de Zacharie» (Lc 1,39 sqq.). Moïse ayant prescrit que chacun habitât dans sa tribu (Nom 2,2), si elle demeurait dans une cité de Juda, c'est qu'elle était aussi de la tribu de Juda : d'autant plus que dans la famille d'Elisabeth il y eut des prêtres, dont Dieu est la part. En même temps comme il est beau que, l'une ayant enfanté le Précurseur du Christ, l'autre le Christ, l'une ayant conçu du saint Esprit, l'autre prophétisé remplie du saint Esprit, elles apparaissent encore parentes selon la chair, puisque, selon Dieu, le lien d'une parenté spirituelle ne leur a pas fait défaut ! – Que si la tête de toute femme c'est l'époux, selon le saint Apôtre (Ép 5,23), et s'ils sont deux en une chair, selon la Loi divine (Gen 2,24), comment se pouvait-il faire que ceux qui étaient une seule chair et un seul esprit parussent avoir parenté et tribu distinctes ? – Ajoutez encore ceci, que l'ange Gabriel a annoncé du Seigneur : «Le Seigneur lui donnera le trône de David son père» (Lc 1,32) : il est donc certain que Marie, elle aussi, appartenait à la descendance de David. Et du même coup nous apprenons que peu importe selon quelle ligne est formulée la série généalogique, puisque, de part de d'autre, le chemin est dégagé. Maintenant pourquoi saint Matthieu a-t-il commencé à partir d'Abraham à dénombrer la généalogie du Christ tandis que saint Luc l'a conduite du Christ jusqu'à Dieu ? Cela semble demander explication. Mais d'abord pourquoi saint Matthieu, commençant par Abraham la série généalogique, n'a-t-il pas écrit : «Livre de la généalogie d'Abraham», mais «Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham ?» et pourquoi a-t-il nommé de préférence ces deux personnages ? Je ne pense pas que la chose soit négligeable. Ce n'est pas sans raison que les plus fidèles sont choisis comme chefs de la lignée pour nous faire comprendre que, jusque dans la généalogie selon la chair, il faut s'attacher surtout à la descendance spirituelle : car ce sont les deux hommes sur qui se répandirent les promesses divines. Abraham d'abord : avant la Loi de Moïse et avant le peuple des Juifs, par l'abandon de ses biens et sa connaissance de Dieu, il a mérité ce témoignage de sa foi : «Il crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice» (Gen 15,6). C'est lui encore qui reçut la promesse de Dieu quand Il lui dit : «Sors de ta terre et de ta parenté et de la maison de ton père vers la terre que je te montrerai; et je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai, et je glorifierai ton nom; et tu seras béni, et je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront; et en toi seront bénies toutes les tribus de la terre» (Gen 12,1-3). Vous voyez donc que le rapprochement des nations et la réunion de la sainte Eglise ont été la parole de Dieu promise d'abord à celui-ci. Il fallait dès lors le désigner comme chef de la lignée, puis-qu'il avait le premier mérité la promesse de l'institution de l'Église. David lui aussi est à juste titre déclaré chef de la lignée, puisqu'il a reçu l'assurance et le serment que de lui viendrait le Christ selon la chair; c'est en effet ce qui est écrit : «Le Seigneur a fait à David un serment véridique et il ne s'en repentira pas : c'est le fruit de ton sein que je placerai sur ton trône» (Ps 131,11-13); et ailleurs : «Une fois pour toutes je l'ai juré par ma sainteté, je ne manquerai pas à David : sa descendance subsistera à jamais et son trône sera comme le soleil en ma présence» (Ps, 88,36-38); et, dans les Paralipomènes : «Et il arrivera ceci : lorsque tes jours seront achevés et que tu reposeras avec tes ancêtres, je ferai lever ta postérité après toi, quelqu'un de ton sein, et j'établirai sa royauté. C'est lui qui me construira une demeure et j'érigerai son trône pour les siècles. Je serai pour lui un père et lui sera pour moi un fils; et je ne lui retirerai pas ma bienveillance comme je l'ai retirée à ceux qui t'ont précédé» (I Chr 17,11-13). Par Isaïe également, le même Seigneur Dieu a révélé la génération du Seigneur, en disant : «Il va sortir un rameau de la souche de Jessé et une fleur va monter de sa souche; et sur elle reposera l'Esprit de Dieu, Esprit de sagesse et d'intelligence» (Is 11,1-2); et plus bas : «Et il adviendra que la racine de Jessé, Celui qui va surgir pour commander aux nations, sera l'espoir des nations» (Is 11,10); et ailleurs : «Un enfant nous est né, un fils nous a été donné : Il a l'empire sur ses épaules, et on Lui donnera le nom de Messager du grand dessein : car je procurerai la paix aux princes et à Lui le salut. Sa puissance sera grande et sa paix n'aura pas de terme, sur le trône de David et dans sa royauté» (Is 9,6-7). Ici nous voyons encore, d'après la version d'Aquila, que la promesse n'est pas faite comme pour un homme, mais pour Celui qui doit être au-dessus de l'homme; car il a traduit : «Un enfant nous est né, un fils nous a été donné; et sa mesure a été placée sur son épaule, et on Lui donnera le nom de Conseiller admirable, mon Conseiller, fort, puissant, Père des siècles, Prince de paix. Son autorité est plénière et sa paix n'a pas de fin, sur le trône de David et sur son royaume.»

Que tout cela s'applique au Christ, les textes le montrent à l'évidence, et combien il est impossible de détourner le fruit de la puissance divine au profit de Salomon. lequel fut fils de David et dont on connaît la fin avec certitude : car il y eut une fin au royaume de Salomon et à la paix, comme la lecture des Rois le démontre (I R 11,43). Il n'y a que le Christ dont le royaume n'ait pas de fin. Aussi bien Salomon n'a aucunement commandé aux nations, tandis que le Christ a recueilli son Église parmi les nations. Enfin c'est du vivant de David que Salomon est né et parvenu à la royauté, tandis que Celui que l'on promet ici est donné comme devant surgir après la mort de David, ainsi que vous lisez : «Lorsque tes jours seront achevés et que tu reposeras avec tes ancêtres, je ferai surgir ta postérité après toi, quelqu'un de ton sein, et j'établirai sa royauté. C'est Lui qui me construira une demeure et j'érigerai son trône pour les siècles» (I Chr 17,11-12). Est-ce pour les siècles qu'a régné Salomon, lui qui n'a régné que quarante ans ? «Je serai pour Lui, est-il dit, un père, et Lui sera pour moi un fils» (Ib., 13); – qui est ce propre Fils de Dieu, sinon Celui à qui il fut dit : «Tu es mon Fils, c'est moi qui aujourd'hui t'ai engendré» (Ps 2,7) ? – «et je ne Lui retirerai pas ma bienveillance et je le garderai fidèle dans ma maison et dans son royaume pour les siècles» (I Ch 17,13); mais Salomon a erré, peut-être de façon si grave pour que les hommes ne fissent pas l'erreur de croire qu'à lui s'adressait la promesse divine. Nous le savons par la suite des textes divins : car il construisit un temple à l'idole Astarté par amour pour une femme, et le Seigneur fut indigné contre Salomon (I R 11,4). Si donc du vivant même de David il a commencé à régner – car vous trouvez qui, lorsqu'on annonça à David la royauté de Salomon, il se prosterna sur sa couche et dit : «Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui m'a donné aujourd'hui quelqu'un de mon sang assis sur mon trône, et mes yeux le voient» (Ib., 1,47-48), s'il a erré, s'il a choppé, c'est, vous le voyez, que l'ensemble de la prophétie promettait le Christ.

C'est pourquoi l'évangéliste a choisi ces deux chefs de la lignée : l'un qui a reçu la promesse de la réunion des peuples, l'autre qui a obtenu la prophétie de la naissance du Christ. Et bien que celui-ci vienne plus tard dans l'ordre de la descendance, il est mentionné avant Abraham dans la généalogie du Christ pour cette raison qu'il vaut mieux avoir reçu la promesse du Christ que celle de l'Église, puisque l'Église même existe par le Christ. Donc l'un est chef de la lignée selon la chair, l'autre chef de la lignée selon l'esprit; l'un quant au privilège de la postérité, l'autre quant à la foi des peuples. Car Celui qui sauve vaut mieux que celui qui est sauvé. Et c'est pourquoi Il est dit fils de David : «Livre de la généalogie de Jésus Christ, fils de David» : car Il devait en premier lieu être appelé fils de celui à qui l'on promet qu'il serait donné pour fils, encore que l'Apôtre dise qu'à Abraham aussi le Christ a été promis; car «à Abraham ont été faites les promesses, et à son descendant. Il ne dit pas : et aux descendants, comme étant plusieurs, mais, comme pour un seul : et à ton descendant, lequel est le Christ» (Gal 3,16). Ainsi à l'un est attribuée la paternité au sens propre, à l'autre son origine. A l'un il a été donné que Jésus fût appelé son fils; à l'autre, comme patriarche de la famille des nations, est réservé ce privilège qu'en Abraham prend son point de départ la généalogie du Seigneur; car étant l'ancêtre dans la foi, c'est lui aussi que l'Écriture devait affirmer l'ancêtre de la généalogie divine. C'est également la raison pour laquelle Luc a cru devoir faire remonter à Dieu son origine, parce que le véritable Père du Christ, c'est Dieu : soit Père par une réelle génération, soit, par la régénération du baptême, auteur du don mystérieux. Aussi n'est-ce pas dès le début qu'il a entrepris d'établir sa généalogie; mais, après avoir raconté son baptême, désirant montrer que Dieu est le Père de tous par le baptême, il a attesté que le Christ aussi vient de Dieu, par ordre de descendance, enchaînant toutes choses de manière à le montrer Fils de Dieu et par nature et par grâce et par la chair. Et quel témoignage plus évident de sa descendance divine que d'avoir fait précéder sa généalogie de la parole du Père : «Voici mon Fils bien-aimé, en qui je me complais» (Mt 3,17) ?

Plusieurs se plaisent à soulever également des problèmes du fait que Matthieu a compté d'Abraham jusqu'au Christ quarante-deux générations et Luc cinquante, et que Matthieu fait se succéder la généalogie par d'autres personnes que Luc. Sur ce point vous pouvez déjà vérifier ce que nous avons dit : bien que Matthieu ait énuméré d'autres ascendants de la lignée du Seigneur que ceux insérés par Luc dans sa série généalogique, l'un et l'autre pourtant ont rattaché à Abraham et David le reste des ancêtres. Que si Matthieu a cru devoir déduire par Salomon la généalogie, Luc par Nathan, c'est, semble-t-il, que l'un montre la lignée royale, l'autre, la lignée sacerdotale du Christ. Et nous ne devons pas l'entendre en ce sens que l'un dise plus vrai que l'autre, mais que l'un et l'autre s'accordent dans une égale probité et vérité. Car Il fut vraiment, dans sa chair même, de race royale et sacerdotale, roi par les rois, prêtre par les prêtres. Il est vrai que la prophétie porte non sur le charnel mais sur le divin, puisque «le Roi se réjouit dans la puissance de Dieu» (Ps 20,2), Lui à qui le Roi son Père remet le jugement (Jn 5,22) et qu'il est

prêtre pour l'éternité, selon qu'il est écrit : «Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech» (Ps 109,4). L'un et l'autre est donc demeuré dans le vrai : Matthieu en établissant l'origine qui vient par les rois, Luc en déduisant une descendance qui, par les prêtres, aboutit de Dieu au Christ, ce qui donne un caractère plus saint à son origine même. Du même coup se justifie, ici encore, son emblème du jeune taureau, puisqu'en toute occasion il croit devoir s'en tenir au mystère du sacerdoce. Ne vous étonnez pas non plus si, à partir d'Abraham, il y a dans Luc plus de générations jusqu'au Christ et moins dans Matthieu, puisque vous admettez que la généalogie est déduite par d'autres personnes : il peut se faire, en effet, que les uns aient fourni une carrière plus longue et que, dans l'autre généalogie, des hommes soient morts prématurément; car nous voyons bien des vieillards vivre en même temps que leurs petits-enfants et d'autres hommes disparaître dès qu'ils ont eu des enfants.

Encore une remarque : saint Matthieu mentionne Jacob, qui fut père de Joseph, comme fils de Matthan; mais Luc écrit que Joseph, qui avait pour épouse Marie, était fils d'Héli, et Héli fils de Melchi. Comment un même homme a-t-il deux pères, c'est-à-dire Héli et Jacob ? comment aussi deux aïeuls paternels, Matthan et Melchi ? Mais, si vous cherchez davantage, vous trouverez que, suivant une prescription de la Loi ancienne, deux frères ont engendré divers enfants du sein d'une même épouse (Dt 25,5). On rapporte en effet que Matthan, qui descendait de la race de Salomon, engendra un fils, Jacob, et mourut laissant une épouse que plus tard Melchi prit pour femme et dont fut engendré Héli. A son tour Héli, son frère étant mort sans enfants, épousa la femme de son frère et engendra un fils, Joseph, qui légalement est appelé fils de Jacob, le frère ayant suscité une postérité à son frère défunt, conformément au texte de la Loi ancienne. Ainsi fut-il appelé fils de tous deux, non que l'un et l'autre l'aient engendré, mais parce qu'il se trouva fils de l'un par la naissance, de l'autre légalement. Cette prescription de la Loi nous promettait pour plus tard la perpétuité de la descendance des morts – c'est ce que n'a pas compris le peuple des Juifs, mais, prenant le texte à la lettre, il en a gâté toute la valeur – car il y avait un autre frère qui devait ressusciter la descendance de ses frères défunts : frère non par la parenté de la chair mais par la pureté de la grâce. Peut-être est-ce pour cela que «le frère ne rachète pas; un homme rachètera» (Ps 48,8), parce que ce n'est pas un frère par le sang, mais le Seigneur et «médiateur de Dieu et des hommes, Jésus Christ homme» (I Tim 2,5), qui a répandu le bienfait de la résurrection. Encore existe-t-il de ce verset une autre interprétation, dont nous parlerons en son lieu. D'autre part il ne semble pas hors de propos que saint Matthieu, doublant un nombre mystérieux, ait jugé bon de distribuer par quatorze les générations d'Abraham jusqu'à David, de David jusqu'à l'exil de Babylone, de l'exil de Babylone jusqu'au Christ : par là également il a marqué les changements successifs. Car, d'Abraham jusqu'à l'époque de David, le peuple des Juifs n'eut pas de rois – la royauté juste ayant commencé à David, puis toute la race des Juifs fut gouvernée par des rois et leur royauté demeura inviolée jusqu'à l'exil; mais après l'exil c'est vers la décadence que glissait la noblesse circoncise de ce peuple dégénéré. Quant aux cinquante générations que Luc a voulu dérouler depuis Abraham, il est assez clair qu'elles ont sauvé le bienfait d'un nombre mystérieux : car le nombre dix et le nombre sept sont mystérieux et la triple répétition de l'un et de l'autre désigne un mystère; et la Pentecôte, dont Luc a retenu la grâce, et la Quarantaine, préférée par Matthieu, ont assez et plus qu'assez publié un nombre mystérieux.

Beaucoup s'étonnent encore que Matthieu ait jugé bon d'insérer dans la généalogie du Seigneur la mention de Tamar, cette femme décriée, leur semble-t-il; celle aussi de Ruth; celle également de cette femme qui fut l'épouse d'Urie et, après le meurtre de son mari, passa dans les bras de David : alors surtout que de Sara, de Rébecca et de Rachel, ces femmes saintes, il n'a nulle part fait mention. Car vous lisez : «Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, Jacob engendra Juda et ses frères, Juda engendra Phares et Zara par Tamar.» Ce n'est donc pas sans dessein que l'évangéliste a inséré le nom de cette femme dont il y a lieu de traiter maintenant à part. D'abord, si vous appliquez votre esprit aux réalités, cette femme ne fut pas tellement infâme, mais plutôt juste; elle n'a pas tant cherché à assouvir une passion d'un moment qu'elle n'a désiré le bien d'une postérité : car c'était un opprobre de n'avoir pas d'enfants, chose que les lois civiles elles-mêmes ont sanctionné de leur autorité. Juda l'avait promise à son fils et il avait différé la conclusion de noces depuis longtemps convenues; à force de retarder la chose promise, l'époux mourut. La fleur de la virginité, celle de la viduité ne fleurissaient pas encore avant la venue du Christ; désolée d'être demeurée sans enfants, le désir d'être mère la fit mentir et triompher habilement de Juda, en se présentant à lui toute parée lorsqu'elle eut appris la mort de son épouse. Vous voyez qu'en tout la vie de cette femme soutient l'épreuve : elle ne s'est pas

emparée d'un lit étranger, elle a pris la parure d'une courtisane sans être courtisane, car elle ne cherchait pas à capter n'importe quelle passion; mais, longtemps abusée par les promesses de son beau-père, elle a voulu, rendant ruse pour ruse, recueillir dans la famille qu'elle avait choisie le fruit d'une postérité. Qui donc fut plus chaste ? Celle qui avait si longtemps attendu la chose promise, ou celui qui ne put résister à l'offre d'un amour ? celle qui n'a pas renoncé à la famille de son époux, ou celui qui croyait rencontrer une courtisane ? celle qui n'a pas prêté une fibre de son corps au commerce de ceux qui la désiraient, ou celui qui, commençant par l'égaré de la passion, aboutit par la chasteté de cette femme au bien d'une postérité ? celle qui n'avait pas d'enfants et craignait que le temps de concevoir ne se passât à force de retarder l'union, celle qui a préféré le sérieux d'un homme mûr, ou celui qui s'est épris de l'âge adolescent ? Aussi bien lui-même l'a reconnu, en disant : «Thamar est plus juste que moi, parce que je ne l'ai pas donnée à mon fils Selom.» C'est pourquoi elle voulut faire l'expérience de celui même qui lui imposait la chasteté. Enfin elle ne connut aucun homme par la suite et prit les vêtements de veuve à partir de cette rencontre; lui, sans attendre une heure, alors qu'il avait imposé à cette enfant des années de chasteté, dit adieu à son deuil, changea de vêtements, se coupa la chevelure, quitta le bûcher, s'étendit sur la couche comme un amant. Mais nous ne défendons pas l'une pour accuser l'autre; nous devons plutôt excuser l'un et l'autre – non pas nous, mais le mystère que traduit le fruit de cette union : car cette femme engendra pour fils Phares et Zara, elle engendra ces jumeaux. Dès lors ce n'est pas sans raison que Matthieu les a notés tous deux, tandis que son sujet ne demandait que la mention de Phares; car «Phares engendra Esrom, Esrom engendra Aram», et ainsi de suite, un par un.

Mais pourquoi, Isaac ayant eu deux fils, Jacob plusieurs, le texte des Écritures mentionne-t-il ceux-là seuls que réclamait le sujet de la généalogie du Seigneur et, pour ceux-ci, les a rappelés tous deux? N'est-ce pas qu'il y a ici en ces deux fils un mystère ?

Nous avons traité le point de vue moral : elle n'a pas exercé le métier de courtisane mais recherché le bien-fait de la fécondité. Traitons le côté historique et approfondissons le mystère. Car il ne peut être sans mystère qu'elle ait reçu l'anneau, le bijou et le bâton; ce n'est pas une personne quelconque qui mérite de recevoir un ornement, un sceau, un emblème du pouvoir : le sceau des actes, l'ornement de la poitrine, l'insigne de la liberté royale.

Donc, pour en venir à l'histoire, vous avez lu qu'à l'heure où Thamar enfantait, l'un des enfants sortit d'abord la main de son sein et que la sage-femme la prit et la noua d'écarlate, en disant : «Celui-ci sortira le premier.» Mais à peine l'enfant eut-il retiré la main dans le sein de sa mère, son frère aussitôt sortit; et la sage-femme dit : «Pourquoi est-ce toi qui as fait la brèche ?» et elle lui donna le nom de Phares. Et après lui sortit son frère, à la main duquel était l'écarlate, et elle lui donna le nom de Zara. Vous voyez combien d'obscurités dénoncent un mystère : la main sortie d'abord, le nœud d'écarlate, la main retirée, les deux paroles de la sage-femme, que l'un sortirait le premier, que l'autre a fait la brèche. Or pourquoi l'un a-t-il d'abord sorti la main du sein et l'autre l'a-t-il précédé dans sa venue au monde, sinon parce que le mystère de ces jumeaux dessine les vies de deux peuples : l'une selon la Loi, l'autre selon la foi, l'une selon la lettre, l'autre selon la grâce ? La grâce précède la Loi, la foi précède la lettre; et c'est pourquoi le figurant de la grâce a d'abord passé la main, parce que l'action de la grâce a précédé : elle a existé dans Job, Melchisédech, Abraham, Isaac, Jacob, qui vivaient par la foi, sans la Loi. Car «Abraham crut en Dieu, et cela lui fut imputé à justice» (Gen 15,6); et auparavant la grâce a été montrée chez Melchisédech le saint par la figure du sacrifice : car les saints patriarches qui ont précédé la Loi, dégagés des entraves de ses préceptes, ont resplendi d'une grâce de liberté semblable à la nôtre, celle de l'Évangile. Le frère cadet, c'est la seconde forme de la sainteté : la première existe chez les patriarches, la seconde chez les rois et les pontifes. Les deux vies sont selon Dieu, parce que ceux-là mêmes qui ont mené le combat de la religion et de la piété selon la loi de Moïse ne sont pas dépourvus de grâce et d'honneur; mais le fruit de la piété existe d'abord dans les ancêtres, puis dans leurs héritiers. En fait, le premier venu fut Zara, dont le nom se traduit Orient; car la lumière de la piété est la splendeur du véritable Orient – celui, bien entendu, qui a dit : «Orient est mon nom» (Zach 6,12), dont le rayon lumineux a brillé tout d'abord dans les patriarches. Ceux-ci en effet ont les premiers exercé dans le monde l'activité de leur vie, et par leur main s'est d'abord montrée la figure de notre activité à nous, le corps complet, qui étions encore comme retenus au sein de mère nature; mais comme un cloison s'interposa l'observance de la Loi, et la vie des ancêtres fut comme interrompue; c'est d'elle que, selon la figure, cette sage-femme, peut-être la

justice qui nous accueillit au sortir du sein de mère nature, est rapportée avoir dit : «Celui-ci sortira le premier.» Et réellement c'était chose merveilleuse que ce genre de sainteté, inculqué non par Moïse, ni par un homme quel-conque, ni au moyen d'un homme, mais par un bienfait de la sagesse se communiquant spontanément. Donc la première école de sainteté est celle de l'Évangile, parce que nous croyons par la croix et le sang du Christ, dont Abraham a vu le jour avec joie (Jn 8,56), dont Noé a pressenti, par une connaissance spirituelle, la grâce représentée par la figure de l'Eglise, dont Isaac n'a pas refusé de tenir le rôle dans le sacrifice, que Jacob a adoré dans sa victoire (Gen 32,25), dont Isaïe a vu le vêtement rouge (Is 43,2) – car la vie des prophètes aussi relève de l'Évangile – dont le sang devait, parmi les calamités du monde, assurer le salut de tous, comme l'a montré cette Rahab, femme publique quant à la figure, quant au mystère l'Eglise, qui ne refuse pas le commerce de nombreux amants, d'autant plus chaste qu'elle s'unit à un plus grand nombre, vierge sans tache, sans ride (Ép 5,27), intacte par la pureté, à tous par l'amour, chaste femme publique, veuve stérile, vierge féconde : femme publique, car de nombreux amants viennent à elle par l'attrait de la dilection, et sans souillure de péché (car «celui qui s'attache à une femme publique n'est qu'un seul corps avec elle» (I Cor 6,16); veuve stérile, qui ne sait enfanter en l'absence de l'époux – l'époux est venu, et elle a engendré ce peuple et cette foule – vierge féconde, qui a mis au jour cette multitude avec les fruits de l'amour, sans goûter au plaisir. Mais, pour revenir au récit, que signifient ces paroles dites par la sage-femme : «Celui-ci va sortir le premier», sinon qu'il représentait en figure Celui qui, venu plus tard dans la chair, mais étant premier par sa puissance et sa réalité, a revendiqué la primauté sur toutes choses ? De là ce mot de Jean : «Après moi vient un homme qui est passé avant moi» (Jn 1,27). Que signifie l'écarlate qu'elle a noué à sa main ? N'a-t-il pas été l'emblème de Celui qui, par le signe de sa croix et par l'effusion de son sang, a ennobli l'activité humaine ? Aussi, après qu'il eut retiré la main, comme par une brèche ouverte dans une paroi, sortit son frère; l'Apôtre l'appelle le mur intermédiaire de séparation ou de clôture (Ép 2,14); et il a tiré son nom de cette brèche : car Phares veut dire séparation; d'où le nom des Pharisiens, parce qu'ils se séparaient du commerce de la multitude. Or il eût été plus heureux et bien préférable que la paroi ne fût pas divisée, mais demeurât une et indivise : ce qui eût pu se réaliser, si à cette vie qui la première passa la main, c'est-à-dire montra son activité, avait répondu le service de la vie qui a suivi. Oui, il eût beaucoup mieux valu que le peuple circoncis voulût bien imiter la vie de ses ancêtres; de la sorte, il n'y aurait eu qu'une paroi, qu'un mur, qu'un édifice, pour les ancêtres et leur postérité. Mais comme cette première manière de vivre n'a pu être soutenue par la faiblesse de l'âge suivant, il y eut indubitablement rupture de cette clôture ou muraille qui avait été élevée selon Dieu; et c'est comme une paroi intermédiaire qui s'est interposée, interrompant cette clôture qu'est l'édifice permanent et continu des bonnes mœurs. Car la clôture est ce qui entoure le champ fertile, empêche le voleur d'y pénétrer, renferme les cultures, les sépare des friches. La muraille, de son côté, clôt la maison; si elle demeure, la maison est en sécurité; aussi bien «j'ôterai sa muraille, est-il dit, et elle sera mise au pillage» (Is 5,5). Souhaitons que soit intacte la muraille de notre maison, de la maison spirituelle qui est en nous; car elle ne peut être construite par l'homme, mais par le Dieu vivant, qui a dit : «Et je l'ai entourée d'une muraille» (Is 5,2). Ils ont donc perdu le salut, ceux qui ont perdu la muraille. Ainsi que la muraille demeure, que demeure cette clôture. Voulez-vous savoir combien utile est une clôture ? «Clos tes oreilles d'épines et de ronces, et garde-toi d'écouter la mauvaise langue» (Sag 28,28) : cette clôture te protège de la faute. Donc le Seigneur Jésus, qui est venu plus tard au monde dans sa chair, relevant le rempart de cette clôture antique, nous a ramenés à la pratique de nos ancêtres et à l'antique simplicité de la foi. Aussi le Prophète a-t-il dit de Lui : «Vous serez appelé constructeur de clôture» (Is 58,12); car Il supprima cet obstacle qui rompait l'unité de l'âme et du corps et la continuité d'une vie simple, et Il se fit «Lui-même notre paix, de deux ne faisant qu'un et détruisant la paroi médiane de la clôture» (Ép 2,14), paroi dont l'Apôtre explique que ce sont les inimitiés dans la chair. Ces inimitiés donc, le Seigneur les a supprimées pour répandre la paix, et Il a «aboli la loi des commandements et des préceptes pour fondre les deux en un homme nouveau», ce qui signifie non seulement l'homme extérieur et intérieur mais encore le Juif et le Grec, en sorte que le Christ fût tout et en tous (Rom 1,16; 2,10; I Cor 15,28). Car le Maître du sabbat a aboli la superstition d'un sabbat matériel et comme détruit la paroi médiane de la Loi, qui nous détournait de la piété qui est selon Dieu, par la difficulté des prescriptions : attendu qu'avec la loi de Moïse il n'était ni facile ni possible aux Gentils de servir Dieu, la vaine superstition des Juifs rebutant le pur désir qu'avaient les Gentils de se soumettre à son observance. Mais alors ? la Loi fut inutile ? pas du tout (Rom 3,31); mais elle était utile aux incrédules, nécessaire aux faibles : elle les retenait sur la pente des égarements par l'austérité d'un commandement salutaire et les emprisonnait dans l'attention aux observances. Mais la Loi est bonne parce que spirituelle (Rom 7,14); elle n'est donc pas bonne à

qui ne la croit pas spirituelle, à celui dont l'esprit mesquin et terre à terre n'a pu voir la majesté qui surpasse la Loi, celle du Christ. Cette gloire de Dieu, Isaïe, âme sublime, regardant pour ainsi dire par-dessus cette muraille, a pu la voir (Is 6,1) : on la voit sur les montagnes, non sur les collines.

Aussi l'Église nous a-t-elle enseigné, au Cantique des Cantiques, que cette paroi n'a pu être un obstacle pour notre Seigneur Jésus Christ, ni pour celui qui a suivi le Christ. Elle dit : «C'est la voix de mon frère : le voici qui vient, bondissant sur les montagnes, franchissant les collines. Il ressemble, mon frère, à la chèvre ou au faon des biches sur les monts de Bethel. Le voici, derrière notre mur, regardant par la fenêtre, regardant par le treillis. Il parle, mon frère, et me dit : «Lève-toi, viens, ma soeur, ma belle, ma colombe; car voilà l'hiver passé, cet obstacle qui rompait l'unité de l'âme et du corps et la continuité d'une vie simple, et Il se fit «Lui-même notre paix, de deux ne faisant qu'un et détruisant la paroi médiane de la clôture» (Ephés., II, 14), paroi dont l'Apôtre explique que ce sont les inimitiés dans la chair. Ces inimitiés donc, le Seigneur les a supprimées pour répandre la paix, et Il a «aboli la loi des commandements et des préceptes pour fondre les deux en un homme nouveau», ce qui signifie non seulement l'homme extérieur et intérieur mais encore le Juif et le Grec, en sorte que le Christ fût tout et en tous (Rom 1,16; 2,10; I Cor 15,28). Car le Maître du sabbat a aboli la superstition d'un sabbat matériel et comme détruit la paroi médiane de la Loi, qui nous détournait de la piété qui est selon Dieu, par la difficulté des prescriptions : attendu qu'avec la loi de Moïse il n'était ni facile ni possible aux Gentils de servir Dieu, la vaine superstition des Juifs rebutant le pur désir qu'avaient les Gentils de se soumettre à son observance. Mais alors ? la Loi fut inutile ? pas du tout (Rom 3,31); mais elle était utile aux incrédules, nécessaire aux faibles : elle les retenait sur la pente des égarements par l'austérité d'un commandement salutaire et les emprisonnait dans l'attention aux observances. Mais la Loi est bonne parce que spirituelle (Rom 7,14); elle n'est donc pas bonne à qui ne la croit pas spirituelle, à celui dont l'esprit mesquin et terre à terre n'a pu voir la majesté qui surpasse la Loi, celle du Christ. Cette gloire de Dieu, Isaïe, âme sublime, regardant pour ainsi dire par-dessus cette muraille, a pu la voir (Is 6,1) : on la voit sur les montagnes, non sur les collines.

Aussi l'Église nous a-t-elle enseigné, au Cantique des Cantiques, que cette paroi n'a pu être un obstacle pour notre Seigneur Jésus Christ, ni pour celui qui a suivi le Christ. Elle dit : «C'est la voix de mon frère : le voici qui vient, bondissant sur les montagnes, franchissant les collines. Il ressemble, mon frère, à la chèvre ou au faon des biches sur les monts de Bethel. Le voici, derrière notre mur, regardant par la fenêtre, regardant par le treillis. Il parle, mon frère, et me dit : «Lève-toi, viens, ma soeur, ... ma colombe; car voilà l'hiver passé, la pluie s'en est allée, a disparu. Les fleurs apparaissent sur terre, la saison de couper arrive, la voix de la tourterelle se fait entendre» (Can 2,8-12). Les fleurs sont les apôtres, le temps de la moisson, c'est la récolte du Christ, la voix de la tourterelle est la voix de l'Église. C'est donc à bon droit que le Fils de Dieu, voyant les hommes terre à terre, sans élan vers les hauteurs, prisonniers d'un étroit matérialisme ? car «il n'y en avait pas pour accomplir le bien, il n'y en avait pas un seul» (Ps 13,3) ? a daigné descendre Lui-même sur terre pour supprimer cette paroi de la Loi, cette masse, pour ainsi dire, et cette superstition d'un entendement matériel, qui accablait et obscurcissait en quelque sorte le coeur des peuples. Ainsi la muraille vaut mieux que la paroi. Aussi bien, elle n'était pas bonne cette paroi blanchie, mot lancé non sans raison au prince des prêtres (Ac 23, 2), puisqu'il maintenait les obstacles, de cette paroi intermédiaire que le Seigneur Jésus a supprimée comme un service accablant, afin d'introduire une pratique plus éclairée de la religion, en sorte que désormais ce ne fût plus la seule race des Juifs, comme enfermée dans les prescriptions matérielles de la Loi, mais toutes les nations qui seraient appelées au culte de Dieu par l'Évangile.

Donc ces deux jumeaux sont deux vies, deux milices, dont la première vaut mieux que la suivante : aussi ce qui était meilleur a-t-il été restauré. Qui pourrait nier que l'Évangile l'emporte sur la Loi ? La Loi est pourtant bonne, mais à condition d'élever l'âme au-dessus de la lettre, car «la lettre tue» (II Cor 3,6). Or quel profit présenterait cette histoire si nous n'y voyions la lumière d'un tel mystère ? Car le saint Apôtre nous a enseigné à chercher à travers la simplicité de l'histoire les secrets de la vérité et à appliquer notre intelligence à certaines considérations que la lettre ne peut nous faire comprendre : «Dites-moi, écrit-il, vous qui avez lu la Loi, n'avez-vous pas entendu la Loi ? Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, un de la servante et un de la femme libre; mais celui de la servante naquit selon la chair, celui de la femme libre selon la promesse. Ceci, ajoute-t-il, a été dit en allégorie : car ce sont les deux Testaments» (Gal 4,21-24). Et plus bas : «Or la Jérusalem qui est d'en haut est libre» (Ib., 4,26). Vers elle donc, que la paroi médiane n'a

pu séparer et diviser, il faut tendre par l'élévation de l'âme. Car voilà ruinée cette cloison de l'Ancien Testament compris matériellement; la servante est chassée, la femme libre gardée. Par cette femme libre nous sommes libres : car l'Eglise est libre, la Synagogue chassée – le peuple juif était esclave – enlevé le joug de servitude qui pesait en quelque sorte sur le cou de notre âme pour que nous ne puissions regarder par-dessus la cloison de la vie ancienne. Nous avons un joug aimable et léger, tel que, par les rênes de la paix et les attaches de la grâce, il relève au lieu de les accabler ceux qu'il assemble. Tel est le Seigneur dont la figure a d'abord fait son apparition en Zara, attendu que le Seigneur Jésus fut, dans sa chair, de la tribu et descendance de ce Zara, ayant été engendré non seulement d'une femme mais sous la Loi (Gal 4,4), afin de racheter ceux qui étaient sous la Loi au prix de son sang. Sa figure s'est montrée d'abord dans la main de ce Zara, pour nous promettre la venue de Celui qui ramènerait les usages de la vie ancienne et rétablirait dans le dernier Adam la liberté qu'il avait accordée au premier Adam, en sorte que le genre humain fût exempt de la loi de servitude.

Ayant donc reconnu que Tamar a été inscrite dans la généalogie du Seigneur à raison d'un mystère, nous devons sans nul doute attribuer à un semblable motif que Ruth n'ait pas été omise, elle à qui semble avoir pensé l'Apôtre saint, quand il prévoyait en esprit que la vocation des peuples étrangers s'exercerait par l'Evangile : «La Loi, dit-il, n'est pas faite pour les justes, mais pour les injustes» (I Tim 1,9). Comment en effet Ruth, qui était étrangère, a-t-elle épousé un Juif ? et pour quelle raison l'évangéliste a-t-il cru devoir mentionner, dans la généalogie du Christ, cette union que la teneur de la Loi interdisait ? (Dt 7,3) Le Seigneur ne descendrait donc pas d'un enfantement légitime ? C'est, semble-t-il, un déshonneur : à moins d'en revenir à cette sentence de l'Apôtre, que «la Loi n'est pas faite pour les justes, mais pour les injustes». Car celle-ci était étrangère et Moabite, et surtout la loi de Moïse prohibait de telles unions et excluait les Moabites de l'Église – car il est écrit : «Les Moabites n'auront pas entrée dans l'Église du Seigneur jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, et à jamais» (Dt 23,3) – comment donc est-elle entrée dans l'Église, sinon parce qu'étant sainte et sans tache en sa conduite, elle a été mise au-dessus de la Loi ? Si en effet la Loi est faite pour les impies et les pécheurs, il est certain que Ruth, qui a échappé aux limitations de la Loi, qui est entrée dans l'Église et devenue Israélite, qui a mérité de compter parmi les ancêtres de la race du Seigneur, choisie à raison d'une affinité d'âme, non du corps, nous est un grand exemple : car en elle c'est notre entrée dans l'Église du Seigneur, à nous tous recueillis parmi les nations, qui a été préfigurée. Imitons-la donc; et puisque ses mœurs lui ont mérité le privilège d'être admise en cette société, comme l'histoire nous l'enseigne, nous aussi, grâce à l'excellence de nos mœurs, soyons accueillis dans l'Église du Christ en considération de nos mérites. En effet, comme les Israélites, à l'époque des Juges, aux temps anciens, étaient pressés par la famine, un homme partit de Bethléem, ville de Juda, où est né le Christ, pour demeurer dans la terre de Moab avec sa femme et ses deux fils; l'homme se nommait Elimélech, sa femme Noémi. Ses fils prirent pour femmes des Moabites – l'une avait nom Orpha, la seconde Ruth – et ils habitèrent là-bas environ dix ans, et ils moururent. Mais la femme, privée de ses deux fils, privée de son propre mari, ayant appris que Dieu visitait Israël, se disposa à retourner chez elle et entreprit de persuader aux épouses de ses fils de rentrer dans leurs demeures respectives. L'une y consentit, mais Ruth demeura avec sa belle-mère. Et comme sa belle-mère lui disait : «Voici que ta belle-sœur est retournée vers les siens et vers ses dieux : toi aussi retourne, comme ta belle-sœur», Ruth répondit : «Qu'il ne m'arrive pas de vous quitter et de m'en retourner; car, où que vous alliez, j'irai avec vous, et, où vous habiterez, j'habiterai; votre peuple sera mon peuple et votre Dieu mon Dieu; et, où vous viendrez à mourir, je mourrai, et, où vous serez ensevelie, on m'ensevelira» (Ruth 1,15-17). Ainsi toutes deux parvinrent à Bethléem. Lorsque cette conduite, ce dévouement à sa belle-mère, cette fidélité à son mort, cette religion envers Dieu furent connus de Booz, le bisaïeul de David, conformément à la loi de Moïse et pour donner une postérité à son parent défunt, il la choisit pour épouse.

Il y a lieu de relever qu'elle fut rencontrée dans un champ en pleine moisson, glanant des javelles, ainsi qu'il est écrit, et réservant sa récolte pour sa belle-mère. Et elle n'alla pas à la suite d'un jeune homme mais suivit un homme d'âge mûr, ce qui lui valut d'entendre : «Tu es femme vertueuse», ou «tu as vraiment fait que ta dernière miséricorde surpasse la première» (Ruth 3,11) : en effet, la dernière miséricorde, celle du rassemblement de l'Église, surpasse la première. Nous le disons ici brièvement, en ayant traité plus complètement dans les livres que j'ai écrits sur la foi.

Or celui qui était lointain s'est approché, parce que celui qui était proche s'est éloigné; et il a conquis la chaussure de ce proche en prenant cette femme. Car l'usage était que le plus proche, s'il ne voulait pas prendre pour épouse sa proche parente, dénouât sa chaussure et la cédât à un autre. Il y a là un mystère d'importance, à savoir que celui qui, selon la figure, a épousé l'étrangère, a reçu le pouvoir d'évangéliser. Aussi bien, que ces noces aient été figuratives, la bénédiction des anciens en témoigne : «Que le Seigneur, disent-ils, rende cette femme qui entre dans ta demeure comme Rachel et comme Lia, qui ont construit la maison d'Israël ! Qu'elle produise une vertu en Éphrata et ait un nom dans Bethléem ! Et que ta maison devienne comme la maison de Phares, que Tamar donna à Juda ! Que le Seigneur te donne une descendance par cette enfant ! Et Booz prit Ruth, et elle devint son épouse» (Ruth 4,11-13), et elle mit au monde Obed, père de Jessé, grand-père de David.

C'est donc à juste titre que saint Matthieu, voulant appeler par l'Évangile les peuples à l'Église, a rappelé que le Seigneur lui-même, l'auteur de cette réunion des nations, a tiré d'étrangères son origine selon la chair. Par là il donnait à entendre que cette lignée reproduirait l'Auteur de la vocation des nations, Celui que nous suivrions, nous tous rassemblés parmi les étrangers, abandonnant notre patrimoine et disant à celui qui nous appellerait au culte du Seigneur, par exemple à Paul, ou à quelque évêque : «Votre peuple sera mon peuple, votre Dieu mon Dieu.» Donc Ruth, oubliant, comme Lia et Rachel, son peuple et la maison de son père, dénouant les liens de la Loi, est entrée dans l'Église. Or celui-là dénoue sa chaussure qui ne prend pas l'Église. Et il est dit à Moïse : «Dénoue la chaussure de tes pieds» (Ex 3,5), pour qu'on ne le crût pas l'époux de l'Église. Le seul à ne pas la dénouer, c'est le véritable époux. Aussi Jean dit-il : «Lui, je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure» (Lc 3,16). Donc ici encore il y a une figure, et elle a construit la maison d'Israël (cf. Ruth 4,11).

A quel point il y avait lieu d'insérer sa mention dans la lignée du Seigneur, nous le voyons par l'expression d'un mystère plus profond : il y est prophétisé que, de sa descendance, le Christ sera engendré en Éphrata, quand on dit : «Que le Seigneur te donne de produire une vertu en Éphrata et d'avoir un nom dans Bethléem.» (Ruth 4,11). Quelle est cette vertu, sinon celle qui par le Christ a rassemblé les peuples de la gentilité ? Quel est ce nom, sinon que Bethléem est devenue la patrie du Seigneur à sa naissance selon la chair ? Aussi est-il dit dans une prophétie : «Et toi, Bethléem de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les grandes villes de Juda : car c'est de toi que sortira le chef qui doit gouverner mon peuple d'Israël» (Mt 2,6; Mich 5,2).

Nous voyons donc que la mention de ces femmes se justifie à la fois par l'histoire, le sens moral, le mystère. Pourtant, en défendant Tamar ou Ruth, je ne conteste pas que même des pécheurs aient compté parmi les ancêtres de la famille du Seigneur. C'est pour éviter de les mentionner que saint Luc a suivi une autre ligne généalogique : il n'a pas jugé à propos de nommer Achab, ni Jéchonias, ni, en fin de compte, l'épouse d'Urie, pour montrer la suite sans tache de la lignée sacerdotale. Mais si son dessein se justifie en raison, celui de saint Matthieu n'est pas opposé à la juste raison : puisqu'il annonçait la bonne nouvelle du Seigneur engendré selon la chair pour prendre sur Lui les péchés de tous, soumis aux injures, soumis à la Passion, il ne devait pas, a-t-il pensé, le montrer dépourvu d'une bonté qui n'écarterait même pas l'affront d'une origine entachée. Du même coup, l'Église ne rougirait pas d'être recrutée parmi des pécheurs, puisque le Seigneur naîtrait de pécheurs. Enfin Il ferait de ses ancêtres eux-mêmes les premiers bénéficiaires de la Rédemption. Ainsi nul ne penserait qu'une tare d'origine puisse mettre obstacle à la vertu, ne se vanterait insolemment de la noblesse de sa race, ni ne rougirait avec une honte excessive des crimes de ses ancêtres, ayant la ressource de voiler ses origines sous les fleurs de la vertu.

Est-ce que David le saint, si nombreux que soient les mystères figurés en lui, n'est pas plus grand pour s'être reconnu homme et pour avoir jugé que le péché commis en enlevant la femme d'Urie devait être lavé par les larmes du repentir, nous montrant que personne ne doit se fier à sa propre vertu ? C'est que nous avons un grand adversaire, dont nous ne pouvons triompher sans l'aide de Dieu; et vous trouverez souvent chez des hommes illustres et bienheureux des fautes graves pour vous faire connaître que, comme des humains, ils furent accessibles à la tentation, de crainte que leurs vertus éminentes ne les fissent passer pour plus que des hommes. Si en effet David, pour avoir dit, exalté par la Confiance en sa force : «Si j'ai rendu le mal à ceux qui me le faisaient» (Ps 7,5), et ailleurs : «Pour moi, j'ai dit, dans ma richesse :

je ne serai jamais ébranlé» (Ps 29,7), a subi aussitôt la peine de cette arrogance, comme il le rappelle par ces mots : «Vous avez détourné votre visage de moi, et je me suis trouvé dans le trouble» (Ib., 8); si même un ancêtre de la lignée du Seigneur a subi les atteintes de son arrogance, combien plus, nous autres pécheurs, qui n'avons pour nous secourir l'appui d'aucun mérite, devons-nous craindre l'écueil de l'arrogance, où des gens de bien font naufrage ! d'autant qu'un tel homme nous fournit enseignement et exemple, ayant dans la suite cru devoir chanter la palinodie pour apaiser le Seigneur : «Seigneur, dit-il, mon coeur ne s'est pas exalté et mes yeux ne se sont pas portés vers les hauteurs» (Ps 130,1), et «le Seigneur est à ma droite, pour que je ne sois pas ébranlé» (Ps 15,8) : car il savait que le moment de sa confiance en soi-même fut celui de sa chute. Finalement il a indiqué qu'il n'y a rien en l'homme, sinon le fait de connaître Dieu; car vous lisez : «Qu'est l'homme, pour que vous vous fassiez connaître à lui ? ou le fils de l'homme, pour que vous en teniez compte» (Ps 143,3) ? Si donc David condamne l'arrogance, se revêt d'humilité, c'est à bon droit que l'épisode de la femme d'Urie introduit cette leçon d'embrasser l'humilité. Et cependant, puisque d'elle est né Salomon le Pacifique, voyons s'il n'y aurait pas là un mystère : une fois éliminé celui qui jadis revendiquait pour épouse la foule des Gentils, l'Eglise s'unissant à un autre époux, au véritable David. David ! le Christ a été appelé ainsi, revêtu du nom de son ancêtre, ainsi qu'il est écrit : «J'ai trouvé David, mon serviteur» (Ps 88, 21). A Lui s'est unie l'Eglise et, fécondée par la semence de la parole et par l'Esprit de Dieu, elle a enfanté le corps du Christ, c'est-à-dire le peuple chrétien. C'est donc cette femme qui «du vivant de son mari est liée par la Loi» (Rom 7,2), et c'est pourquoi son époux est mort, afin qu'elle ne fût pas adultère en étant avec un autre homme. Donc mystère figurativement, péché quant à l'histoire : faute de par l'homme, mystères de par le Verbe. Ayant de cette histoire parlé ailleurs plus au long, nous jugeons devoir passer rapidement ici. C'est à bon droit que David le saint a écrit sur cet épisode le psaume cinquantième, où il dit, à cause de son union avec Bethsabée : «Lavez-moi abondamment de mon iniquité, et purifiez-moi de mon crime» (Ps 50,4). Si cet ami de Dieu reconnaît son iniquité et l'obstacle opposé à ses mérites par son crime, s'il avoue enfin qu'il a péché contre Dieu, pourquoi rougir, vous, d'avouer votre faute ? La honte est de commettre la faute, non de l'avouer. Puis donc que David n'a pas omis dans ses psaumes l'épisode de Bethsabée, afin de nous apprendre par là soit un mystère, soit la réalité d'un parfait repentir, nous voyons qu'il est juste de ne pas l'omettre non plus dans la généalogie du Seigneur, étant donné que ce même David qui la prit pour épouse est indiqué comme point de départ de la généalogie du Seigneur selon la chair. Son privilège spécial, nous l'avons dit, est d'avoir vu dans ce mystère l'origine de l'Église et d'avoir reçu la promesse que de sa lignée naîtrait le Christ. Car une de ses paroles a trait à l'Église : «Voici que nous avons appris qu'elle était en Éphrata, nous l'avons trouvée dans les champs de la forêt» (Ps 131,6). L'autre circonstance vise spécialement la promesse de l'incarnation du Seigneur, révélée par la prophétie la plus manifeste en ces termes : «C'est le fruit de ton sein que je placerai sur ton trône» (Ps 131,11). Gardez-vous pourtant de vous relâcher sur une telle promesse, car elle n'a pas été faite sans conditions; mais moyennant que vous gardiez l'alliance et que vous observiez les avertissements du Seigneur, qu'il promet de formuler (Ib., 12) dans l'Évangile, à vous aussi s'ouvrira tout grand l'accès du trône éternel.

Voilà pour l'épouse d'Urie. Quant à Achab, son cas est assez clair, puisque son épouse est Jézabel. De même pour Jéchonias, dont Jérémie témoigne à bon escient qu'il fut coupable du plus grand crime et auquel il a même enlevé le nom qu'il portait : aussi bien celui qui se nomme Joachim dans les Livres des Rois est-il appelé Jéchonias par Jérémie, quand celui-ci dit : «Jéchonias a été mis au rebut comme un instrument sans utilité, aussi a-t-il été rejeté, lui et sa race. Terre, terre, écoute la parole du Seigneur. Ecris : Cet homme est déshérité, car nul ne sortira de sa race pour s'asseoir sur le trône de David, pour régner encore sur Juda» (Jér 22,28-30). C'est en effet sous son règne que les Babyloniens dévastèrent la Judée et, dans la suite, personne de sa race ne put jamais parvenir à la royauté en Juda; car une fois libéré de captivité, le peuple fut gouverné par les prêtres et les tétrarques. A partir de là, jusqu'à la naissance du Christ, subsistèrent ces tétrarques, qui même, l'histoire nous l'apprend, ne perpétuaient pas la dignité de la race royale. Il est en effet rapporté par ceux qui, soit allégation, soit simple renseignement, soit affirmation véridique, nous l'ont transmis, que des pillards Iduméens étant entrés dans Ascalon, ville de Palestine, emmenèrent entre autres captifs, d'un temple d'Apollon voisin des remparts, Antipater, fils d'un certain prêtre Hérode, qui ne put le racheter à raison de sa pauvreté. Initié aux sciences et aux mystères des Juifs, il se lia d'amitié avec Hyrcan, roi de Judée, et Hyrcan l'envoya en ambassade pour son compte auprès de Pompée; et comme il s'acquitta heureusement de son ambassade, il y gagna d'être associé à la royauté. Antipater ayant été tué par ceux qui jalouaient sa fortune, son fils Hérode fut plus tard, sous Antoine,

chargé par un sénatus-consulte de régner sur les Juifs : il eut pour fils Hérode et les autres tétrarques. Nous avons cru devoir reproduire ceci, d'après les récits des Grecs, pour bien montrer qu'Hérode n'avait aucune affinité avec la race des Juifs et s'était acquis la royauté par un passe-droit adultère. Aussi bien, conscient de sa basse extraction, craignant que ses descendants ne fussent discutés au nom de la Loi ancienne, il brûla leurs Écritures, pensant que, s'il supprimait ces accusateurs, aucun autre témoignage ne pourrait établir qu'il ne descendait pas de la race des patriarches ou des anciens prosélytes. Mais, comme il arrive en bien des calculs humains, cela ne put porter préjudice à la connaissance et à la découverte de la vérité. Prenons garde pourtant que cela ne porte préjudice à notre assertion que le Christ est de race authentique et royale et que sa généalogie se déduit par des rois réels et connus. Mais, au moment où une dynastie bâtarde s'est emparée de la royauté, l'héritage de sa noblesse a été conservé par la série non des potentats, mais de la descendance.

Cependant nous n'avons pas appris que le Christ ait été roi quant aux honneurs de ce monde; comment donc est-ce «le fruit de ton sein que je placerai sur ton trône» (Ps 131,12) ? Comment encore l'ange nous dit-il de Lui : «Le Seigneur Dieu Lui donnera le trône de David son père, et Il régnera sur la maison de Jacob» (Lc 1,32) ? Comment sa royauté est-elle promise et non montrée ? Ou bien comment le prophète dit-il que de la race de Jéchonias nul ne régnera ? Car, si le Christ a régné et si le Christ est de la race de Jéchonias, le prophète a menti et les oracles ont menti. Mais il n'y est pas dit que la race de Jéchonias n'aura pas de descendants, et ainsi le Christ est de sa race; et le règne du Christ n'est pas opposé à la prophétie, car il n'a pas régné avec les honneurs de ce monde, ni n'a siégé sur le trône de Jéchonias, mais il a été roi sur le trône de David. Pourtant, Jéchonias lui-même ayant siégé sur le trône de David, comment expliquer cette parole que les descendants de Jéchonias ne siégeront pas sur le trône de David, puisqu'il semble que tous deux aient eu le même trône ? Ainsi nous ne pouvons nier que ce fût le trône de David; et, pourtant, le Christ n'a pas siégé sur le même trône de David que Jéchonias. Bien plus, dans la race de David nul autre que le Christ n'a pu siéger sur son trône, parce que sa postérité n'est éternelle en aucun autre que dans le Christ, comme Dieu Lui-même l'a révélé en ces termes : «Une fois pour toutes je l'ai juré, par ma sainteté : je ne mentirai pas à David; sa postérité subsistera éternellement, et son trône sera comme le soleil en ma présence» (Ps 88,36 sqq.). De qui donc parle-t-il ici ? Pas de Salomon à coup sûr, pas de Roboam, pas de Nathan, mais du seul dont Il peut dire : «J'étendrai sa main sur la mer et sa droite sur les fleuves. Il m'invoquera : Mon Père, c'est vous», et «j'établirai pour une durée éternelle sa postérité, et son trône sera comme les jours du ciel» (Ib., 26-30). Ce n'est certainement pas sur ce trône qu'a siégé Salomon, ni Roboam, ni Jéchonias. Vous voulez savoir qui s'y est assis ? C'est Celui de qui l'ange dit à Marie : «Voici que vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils, et vous Lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et on l'appellera fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu Lui donnera le trône de David son père, et Il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura pas de fin» (Lc 1,31-33). Si vous n'en croyez pas l'ange, croyez-en du moins le Seigneur Lui-même, qui a dit : «Vous le dites, je suis roi» (Jn 18,37). Est-ce donc que Lui aussi aurait menti en affirmant sa royauté alors qu'il n'a pas régné sur terre ? Comment résoudre l'Écriture, qui dit qu'il règne et ne montre pas qu'il règne ?

Nous voici arrivés à l'abîme de la discussion, échoués sur un bas-fond et comme ballottés dans le naufrage de la vérité. Réveillons donc le Christ, interrogeons-le; à Lui de répondre.

Interrogeons les Écritures. Nous trouvons que le royaume du Seigneur n'est pas de ce monde, car Il a dit Lui-même : «Mon royaume n'est pas de ce monde» (Jn 18,36). En disant que son royaume n'est pas de ce monde, Il montre qu'il est au-dessus du monde. Ainsi son royaume était et n'était pas : il n'était pas dans le monde, il était au-dessus du monde. Il y avait donc un autre royaume du véritable David, que seul le Christ a reçu; et il y avait une autre postérité de David, qui demeure éternellement, de laquelle a seul été engendré le Christ, qui seul est fils véritable de David, comme aussi Il a été seul à recevoir son nom, ainsi qu'il est écrit : «J'ai trouvé David, mon serviteur, j'ai répandu sur lui mon huile sainte» (Ps 88,21) : parole qui s'applique assurément non pas au prophète David mais au Seigneur, comme l'indique ce qui précède; car il est écrit : «J'ai prêté assistance au puissant, et j'ai exalté un élu parmi mon peuple» (Ib., 20) : car le seul puissant, le seul élu, c'est le Christ. En fait les saints font souche par la foi plus que par la génération; aussi l'Apôtre dit-il : «S'il y a des croyants, ce sont eux les fils d'Abraham» (Gal 3,7).

Encore un point qui ne nous semble pas négligeable. De l'époque de David jusqu'à Jéchonias, c'est-à-dire jusqu'à la captivité, bien qu'il y ait eu dix-sept rois de Judée, saint Matthieu a inscrit quatorze générations; et de même, depuis Jéchonias jusqu'à Joseph, où l'on trouve en comptant par homme douze générations, il déclare avoir inscrit quatorze générations. Vous lisez en effet : «Toutes les générations d'Abraham jusqu'à David font quatorze générations, et de David jusqu'à l'exil de Babylone quatorze générations, et de l'exil de Babylone jusqu'au Christ quatorze générations.»

Tout d'abord il faut savoir, nous l'avons déjà dit plus haut, qu'il peut y avoir plus de successions, moins de générations : tels en effet peuvent vivre plus longtemps et engendrer sur le tard, ou encore être complètement privés de postérité. Ainsi la durée des rois n'est pas celle des générations. C'est bien la raison pour laquelle saint Matthieu a omis ceux qu'il a jugés ne pas appartenir à la généalogie : car, s'il avait eu le dessein d'établir leur succession, nous aurions lieu d'être émus de ce que, les Livres des Rois et des Paralipomènes s'accordant à faire régner, après Joram, Ochozias et Jodas et Amasias, puis à faire succéder à Amasias Ozias, saint Matthieu ait omis les trois rois Ochozias, Jodas et Amasias et fait suivre Joram de Josaphat. Mais il l'a fait suivre non dans la succession des rois mais dans la généalogie; au reste, il a rappelé qu'il rapporte les générations. Or il a pu se faire que Joram ait engendré tardivement et que Josaphat soit parvenu sur le tard à la royauté, et qu'ainsi n'ayant pas succédé à son père Joram en son pouvoir, il vienne après lui généalogiquement. Quant aux douze générations que l'évangéliste semble avoir énumérées après Jéchonias, si vous y regardez avec soin, vous pourrez ici encore trouver le compte des quatorze générations : car il y a douze générations d'énumérées jusqu'à Joseph, non jusqu'au Christ, et en treizième lieu vient le Christ, de Joseph. Mais peu importe que le mécompte porte sur deux générations ou sur une seule; cependant, même ici, vous ne rencontrerez ni le récif de Caprée ni le naufrage de la vérité. L'histoire en effet nous apprend qu'il y eut deux Joachim, c'est-à-dire deux Jéchonias, engendrés l'un avant l'exil, l'autre au cours même de l'exil, à savoir le père et le fils. Donc le père a été compté parmi les générations antérieures – c'est lui qui a succédé à Josias – le fils parmi celles qui suivent : il a succédé à son père, et c'est le petit-fils de Josias. Or qu'ils aient été deux, les Livres des Rois l'indiquent, car il est écrit : «Pharaon fut maître d'Israël du temps où Joachim, fils de Josias, régnait en Judée à la place de son père Josias; et il changea le nom de Joachim en le faisant roi, et il régna onze ans à Jérusalem» (II R 23,34,36). Et l'on ajoute : «Le reste des actions de Joachim et tout ce qu'il a fait, n'est-ce pas écrit au Livre des Actions, aux jours de ceux qui ont régné sur la Judée ? Et Joachim reposa avec ses pères, et Joachim son fils régna à sa place. Joachim avait dix-huit ans et, devenu roi, il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère se nommait Mesola. Et tout ce que son père avait fait sous les yeux du Seigneur, il le fit lui-même. Et, à son époque, Nabuchodonosor, roi de Babylone, monta à Jérusalem» (II R 24,5 sqq., 8-10). Vous voyez donc que l'un fut fils de Josias, l'autre son petit-fils; son fils est celui à qui Jérémie a donné son nom (Jér 37,1); son petit-fils, celui qui a reçu le nom de son père. Et saint Matthieu a bien fait de ne pas se séparer du prophète, et de l'appeler non pas Joachim, mais Jéchonias. Du même coup, comme nous l'avons dit plus haut, il fait ressortir davantage les trésors de bonté du Seigneur, puisque le Seigneur n'a pas exigé de tous la noblesse de la race mais a voulu naître de captifs et de pécheurs, comme il convenait à Celui qui venait annoncer leur rachat aux captifs. Donc l'évangéliste n'a supprimé ni l'un ni l'autre mais les a indiqués tous deux, puisque l'un et l'autre se nommaient Jéchonias. Ainsi, en ajoutant Jéchonias le Jeune, on compte quatorze générations.

Voilà donc pour Matthieu. Quant à Luc, il a eu cette heureuse pensée : ne pouvant énumérer plusieurs fils de Jacob, pour ne pas avoir l'air de s'égarer loin de la généalogie en des séries superflues, il n'a pas cru devoir omettre absolument les noms de ces patriarches : en d'autres évidemment, je veux dire venus bien après eux; mais il a choisi de préférence Joseph, Juda, Siméon et Lévi. C'est que nous reconnaissons en ceux-ci ? dont les autres furent les descendants ? quatre sortes de vertus. En Juda ? il s'agit du premier ? a été prophétisé et figuré le mystère de la Passion du Seigneur; en Joseph nous voyons déjà paraître un modèle de chasteté; Siméon venge la pudeur outragée; Lévi, c'est la fonction sacerdotale. Enfin par Nathan est rappelée la dignité de la prophétie. Ainsi, le Christ-Jésus étant à Lui seul toutes choses, en chacun de ses ancêtres. Il est précédé par diverses espèces de vertus. Noé le juste ne devait pas non plus être omis dans la généalogie du Seigneur : puisque le constructeur de l'Eglise allait naître, on le voit mettre en vedette celui de ses ancêtres qui l'avait jadis fondée en figure. Et que dire de Mathusalem, dont les années comptent par-delà le déluge ? Comme le Christ est le seul dont la vie n'ait pas éprouvé les atteintes de l'âge, en ses ancêtres mêmes il apparaît qu'il n'a pas

ressenti le déluge. Hénoch n'est-il pas une marque manifeste de la tendresse du Seigneur et de sa divinité, en ce sens que le Seigneur non plus n'a pas ressenti la mort et s'en est retourné au ciel, Lui dont l'aïeul fut enlevé au ciel ? par où il est manifeste que le Christ aurait pu ne pas mourir; mais Il ne l'a pas voulu, afin que cette mort nous fût profitable. Et le premier «a été enlevé, de peur que le mal ne lui changeât le coeur» (Sag 4,11); mais le Seigneur, que la malice du monde ne pouvait changer, est retourné au lieu d'où Il était venu de par la majesté de sa nature. On ne dit rien, bien entendu, du meurtrier de son frère; car il n'eût pas été raisonnable de compter celui qui a frappé son frère parmi les ancêtres du Seigneur, alors que Celui-ci a sauvé la vie à ses serviteurs pour les honorer en leur donnant le nom de frères (Mt 12,49; Jn 15,15). Mais il n'est pas sans intérêt que Seth ne soit pas omis, lui qui fut donné à Adam par une naissance plus tardive : ainsi, comme il y a deux familles de peuples, la figure annonçait que le Seigneur Jésus Christ compterait avec la seconde plutôt qu'avec la première. Enfin pour Adam lui-même, qui selon l'Apôtre a été figure du Christ (Rom 5,14), quoi de plus beau, de plus convenable que la sainte généalogie commençant par un fils de Dieu et aboutissant au Fils de Dieu, le créé précédant à titre de figure pour que vînt ensuite Celui qui est véritablement né, celui qui fut fait à l'image venant d'abord, lui pour qui devait descendre l'Image de Dieu ? Et si nous creusons le mystère du premier égarement, l'un a goûté à l'arbre de la science du bien et du mal, trompé par le diable, persuadé par Eve, pour qu'un autre, avant même de connaître le mal, choisît pour nous le bien et rendît vaines les embûches du cruel serpent à la persuasion de l'Eglise, ainsi qu'il est écrit : «Car avant que l'enfant connaisse le bien ou le mal, il ne croit pas au mal, afin de choisir ce qui est bien» (Is 7,16), et «avant que l'enfant sache appeler père ou mère, il recevra la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie» (Ib., 8,4). Car voilà l'Enfant dont le berceau a été rempli par les mages des dépouilles de l'Orient, parce que le peuple qui, avant le Christ, ne croyait pas, changé dans sa foi, a offert au Seigneur les dépouilles des idoles comme ornements de son triomphe.

Tous ces détails, frère, sur la généalogie du Christ, vous ne les ignoriez pas; mais j'ai tenu à les exposer un peu longuement, de crainte qu'en les parcourant dans l'Evangile d'un esprit peu attentif, tel n'en fût quelque peu troublé. Les saints évangélistes, pressés d'en venir à de plus grandes merveilles et à des actions plus divines du Seigneur, ont jugé bon de condenser et d'abréger tout cela plutôt que de le développer abondamment. A la manière donc de ceux qui jugent suffisant d'indiquer à qui ignore la route certains repères du chemin et quelques sentiers, nous avons parcouru les sentiers de la vie spirituelle – en aboutissant à la vérité ? nous verrons; du moins dans une pensée de religion et de foi – et nous avons tendu vers la profondeur des mystères, craignant que celui qui lirait ces choses, comme dit le proverbe «tel un enfant avec un sabre», ne sût pas, à raison de son enfance, manier ces fortes armes et ne récoltât quelque blessure par maladresse au lieu d'être sauvé par sa lecture. Car les faibles se blessent de leurs propres traits, et l'on ne peut bien user des armes si l'on ne sait les porter. Aussi la foi réclame-t-elle l'homme parfait (I Cor 14,20), en qui ne rampe pas à terre l'enfance de la science, en qui ne chancelle pas un âge encore infirme et dépourvu de la connaissance des mystères, qui n'ait pas perdu la force de la jeunesse au point de ne plus prétendre à la couronne d'un glorieux combat, et ne soit pas comme l'aigle vieillissant, qui jadis enlevait dans ses serres un lièvre ou une oie et maintenant, accablé par l'âge, s'en prend à la nichée sans plumes des petits oiseaux, qui ne saurait lui procurer un solide aliment.